



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 65809

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le plan « écoles numériques rurales » dont l'objectif est de réduire la fracture numérique pesant sur le territoire des communes rurales. Cette initiative, qui a suscité plus de 8 000 candidatures, a répondu favorablement pour 5 000 d'entre elles et n'a, par conséquent, pas pu satisfaire l'ensemble des demandes. Faute de moyens suffisants, des candidatures retenues se sont vues injustement déclassées. Dans le cadre du plan de relance, il est prévu d'engager un second programme d'équipement. Elle souhaiterait donc connaître le détail des communes retenues et du montant des aides obtenues dans le département du Gers, ainsi que les intentions du Gouvernement sur une nouvelle vague d'appel à candidatures.

Texte de la réponse

Le plan École numérique rurale (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 EUR par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 millions d'euros en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, le ministre de l'éducation nationale a demandé au ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre 2009 et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les crédits correspondant à sa dotation. Dans le département du Gers, il va être donné satisfaction à soixante-huit candidatures parmi lesquelles quarante-trois ont d'ores et déjà été retenues. École élémentaire publique Avenue Jean-Philip 32120 Mauvezin École primaire publique 32120 Puycasquier École primaire publique 32270 Lussan École primaire publique 18, rue des Écoles 32400 Riscle École primaire publique Route DE Marestaing 32490 Monferran-Saves École élémentaire publique 32490 Fregouville École élémentaire publique Avenue Victor-Capoul 32600 Pujaudran École primaire publique Rue Nouvelle 32720 Barcelonne-du-Gers École primaire publique 32810 Montaut-les-Créneaux École primaire Jean Élie Ville 2, place François-Mitterrand 32810 Preignan École primaire publique Rue des Écoles 32140 Masseube École primaire publique Rue des Écoles 32150 Cazaubon École élémentaire Avenue des Pyrénées 32170 Mielan École primaire publique 32240 Estang École primaire 6, rue des Écoles 32250 Montréal-du-Gers École primaire publique Avenue de la Libération 32290 Aignan École élémentaire publique 32400 Cahuzac-sur-Adour École primaire publique 32400 Corneillan École primaire publique 32450 Saramon École primaire publique 32810 Roquelaure École primaire privée Rue Nationale 32140 Masseuse École primaire publique 6, place du Chevalier-d'Antras 32230 Marciac École primaire publique 26, Grand-Rue 32100 Caussens École primaire publique 32110 Panjas École primaire publique Grande-Rue-Saluste-du-Bartas 32120 Monfort École primaire publique 32120 Sarrant École élémentaire publique 32130 Polastron École primaire 32140 Lalanne-Arque École

primaire publique32200Sainte-Marie École primaire publique4, place Édouard-Lartet32260Seissan École
élémentaire publique32320Montesquiou École élémentaire publique32320Riguepeu École primaire
publique32330Mouchan École primaire publique32330Courrensan École primaire publique32340Miradoux École
primaire publiquePlace de la Mairie32350Barran École primaire publique32370Manciet École primaire
publique32380Tournecoupe École élémentaire publique32390Sainte-Christie École primaire
publique32400Maumusson-Laguian École primaire publiqueRue des Écoles32420Simorre École primaire
publiqueHameau de Roquetaillade32550Montegut École primaire publique17, avenue de
Gascogne32730Villecomtal-sur-Arros

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65809

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11607

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 3992